

diplôme de métier d'art

DMA art textile

options broderie-tapisserie-tissage

Objectifs

Le diplôme propose une formation de niveau III en deux ans. Il forme des créateurs textile dans trois options : broderie, tapisserie et tissage

Cette formation s'appuie sur une approche individualisée par projet, conjuguée à des cours théoriques et pratiques. Les étudiants y acquièrent la maîtrise des outils, des plus traditionnels aux plus contemporains et les savoirs requis pour appréhender de manière interactive les contextes culturels, économiques et sociaux de leurs futurs métiers.

La première année est consacrée à l'acquisition des techniques et des méthodes de travail : ébauche d'un univers lexical, recherches documentaires et plastiques, travail sur l'image, recherches de matériaux et expérimentations techniques.

En deuxième année, les étudiants s'approprient un thème dans l'intention de développer un projet personnel, chacun en fonction de sa sensibilité. Par le regard contemporain qu'ils portent sur leur thématique, les étudiants proposent des interprétations insolites jouant sur les techniques et les matières.

Des partenariats nombreux et divers enrichissent la qualité de la formation et confrontent les étudiants aux contraintes professionnelles de production et d'exposition : Musée Galliera, Mairie de Paris, BNF, Journées Européennes des métiers d'art, Cité de la dentelle de Calais, Biennale Déco & Création d'Art de Pantin.

Enseignements et horaires

Total hebdomadaire de 33 heures. Les horaires de 1^e et 2^e années sont séparés par une «/»

Enseignement général : 7 h

- français : 2h
- langue vivante : 1h
- sciences appliquées : 2h/3h
- gestion et législation : 2h/1h

Enseignement artistique : 10 h

- expression plastique : 4h
- arts, techniques et civilisations : 2h
- composition d'art appliqué aux domaines : 4h

Enseignement professionnel : 16h

- atelier de création et de réalisation : 16h

Recrutement

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de niveau IV des arts appliqués (bac STD2A, bac pro du domaine, etc.) ou avoir suivi l'année de mise à niveau en arts appliqués (MÀNAA). Il doit s'inscrire sur le site national admission-postbac et impérativement transmettre par voie postale un dossier personnel répondant aux instructions figurant sur le site.

Ce dossier personnel est à envoyer accompagné de la fiche de candidature dans les délais indiqués sur le site.

Une commission de professeurs classe les candidats après examen de leurs dossiers (scolaire dématérialisé et personnel) et reçoit en entretien d'admission ceux dont le dossier a été retenu. À l'issue de ces entretiens, le candidat retenu reçoit une proposition d'admission sur APB.

Capacité d'accueil : 15 places

Débouchés

La démarche du DMA Textile rapproche Les étudiants de l'univers contemporain de la création textile et leur permet de devenir des acteurs polyvalents dans les différents domaines professionnels.

Ils pourront envisager un parcours de concepteur et intervenir dans de multiples domaines textiles et l'artisanat d'art :

- **broderie** : la haute couture et le prêt-à-porter, le théâtre, le music-hall et le cirque ;
- **tapisserie** : la décoration intérieure et l'environnement à caractère éphémère ;
- **tissage** : la haute couture et le prêt-à-porter, le textile dans l'environnement maison, l'enseignement, l'industrie textile.

Poursuite d'études

Le DMA est essentiellement un diplôme d'insertion dans la vie professionnelle, il peut toutefois être prolongée par une année de licence professionnelle design de mode. Il permet également une entrée dans certaines universités et en DSAA.

• • école
supérieure
des arts
appliqués

DUPERRÉ • • •

11 rue Dupetit-Thouars 75003 Paris
tél. 01 42 78 59 09 - fax 01 42 78 22 29
www.duperre.org